

ASSUREURS - MAÎTRISER LES ENJEUX DU PROCESSUS BIM DANS LE BTP

Comprendre les impacts du BIM pour adapter vos produits et votre approche des risques

2 JOURS, 14 HEURES

ASSURANCE DOMMAGES

CODE: AAD06

Objectifs de la formation

- Comprendre le processus BIM dans le secteur de la construction
- Identifier les impacts du BIM au niveau de l'assurance
- Répondre aux nouveaux besoins des acteurs de la construction et développer de nouveaux produits en adéquation

Animée par

BENARD Sylvie Consultante en assurances IARD et formatrice BIM,

Public concernés

Découvrir le processus BIM

- De ses origines à sa normalisation à l'échelle mondiale, européenne et en France : définir le BIM et ses usages
- Comprendre les grands enjeux techniques et opérationnels soulevés
- Appréhender les avantages du BIM : la compréhension et l'adhésion au projet, une meilleure connaissance du bâti, une meilleure optimisation du coût et de l'état d'avancement des travaux, l'optimisation de l'exploitation future, etc.
- Identifier les freins au développement et à l'utilisation du BIM : investissement matériel et immatériel, compétences des acteurs...

Responsable assurance d'entreprises de construction, Souscripteurs, Responsables de service sinistres : inspecteurs sinistres, gestionnaires grand compte, Courtiers spécialisés en construction

Dates

Paris

15-16/10/2020

10-11/12/2020

Prérequis

Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Modalités pédagogiques

- Tous nos stages de formations sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants.
- Les formations se déroulent en présentiel ou en classe virtuelle avec un équilibre théorie / pratique. Chaque fois que cela est pertinent des études de cas et des mises en pratique ou en situation sont proposées aux stagiaires.
- Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics.
- Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session.
- Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation.
- Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

Identifier les différentes
responsabilités des
intervenants dans le cadre d'un
processus collaboratif et
analyser les incertitudes
juridiques soulevées

- Comprendre le rôle et les responsabilités du « BIM Manager »
- Appréhender les nouveaux métiers liés au BIM et les rôles de chacun : rôle de la maîtrise d'ouvrage, de l'assistance à maîtrise d'ouvrage, de la maîtrise d'œuvre, des entreprises participantes aux chantiers, etc.
- Quelles responsabilités pour un sous-traitant pouvant accéder directement à la maquette pour entrer ses données
- Quelles responsabilités pour une entreprise ayant un devoir de conseil plus large

L'évolution du risque construction sur un chantier BIM : quels impacts pour les assureurs

- Comprendre les nouveaux besoins d'assurance liés au BIM en responsabilité et en dommage : quelles conséquences en cas de disfonctionnement logiciel, de piratage informatique, de perte de données, d'erreur de saisie etc.
- Mesurer les impacts du BIM pour les assureurs au niveau de la souscription et au niveau des sinistres

Proposition de recommandations pratiques aux assureurs

■ Mise en situation à partir de contrats existants : ce qui va

Tarifs

■ Tarif général 1595,00 €HT